



ENTREPRENDRE À L'HEURE DES TECHNOLOGIES NUMÉRIQUES

GUIDE DE POCHE POUR LES ARTISANS DE PLUS DE 50 ANS



Co-funded by
the European Union

GA n. 2020-1-IT02-KA227-ADU-095006

AUTEURS

Madina Benvenuti, Simay Baykal

Mad'in Europe

Mars 2022



Le soutien de la Commission européenne pour la production de cette publication ne constitue pas une approbation du contenu qui reflète uniquement les opinions des auteurs, et la Commission ne peut être tenue responsable de l'utilisation qui pourrait être faite des informations qui y sont contenues.

TABLE DES MATIÈRES

Avant-Propos.....	1
Introduction	3
Créer une entreprise artisanale en Belgique.....	7
Obtenir des financements et autres outils de soutien	8
Support spécifique dans le secteur de l'artisanat	10
Subsides et financements	13
Formation et support dans les technologies digitales	15
Politique et législation.....	18
Défis	21

AVANT-PROPOS

La passion pour la tradition et la créativité, l'héritage familial et le désir de s'exprimer à travers des produits tangibles sont quelques-uns des principaux éléments qui distinguent le secteur de l'artisanat. L'élément qui caractérise l'entreprise artisanale est l'artisan, ou plutôt l'activité exercée par l'artisan, qui ne doit pas se limiter à travailler personnellement dans le processus de production, mais doit gérer l'entreprise de manière très globale. Ce secteur regroupe des activités artisanales très hétérogènes exercées par des professionnels qui travaillent parfois de manière informelle, à temps partiel ou le week-end. Les raisons de ce choix peuvent être multiples, à commencer par les parcours bureaucratiques contraignants, les nombreuses exigences et la capacité à innover et à s'adapter aux défis du nouveau siècle. Parmi ces enjeux, l'acquisition de compétences numériques ressort comme particulièrement pertinente, car elles peuvent d'une part aider dans le processus d'innovation des produits et dans la formation et l'accès au financement, et d'autre part elles sont fondamentales pour la promotion des produits par l'accès au marché numérique. Cependant, ces difficultés

peuvent être encore plus importantes pour les artisans de plus de 50 ans.

Ce groupe peut avoir reçu une éducation informelle et avoir une certaine difficulté d'accès aux outils de marketing modernes et aux solutions numériques qui sont fondamentaux pour augmenter la visibilité et les revenus de leur entreprise et peuvent avoir un impact sur son succès et sa survie économique.

Sur cette base, le projet Craft 50+, à travers un partenariat transnational impliquant 7 organisations partenaires d'Italie, du Portugal, de Belgique, de Roumanie, de Bulgarie, de Chypre et de Géorgie, fournira aux artisans plus âgés de nouveaux outils pour développer leurs compétences dans la création et la promotion de leur travail, en conciliant tradition et innovation grâce à la transition numérique.

À cette fin, au cours de la première phase du projet, des recherches documentaires et des entretiens avec des artisans âgés ont été menés par tous les partenaires, afin d'enquêter sur le contexte national, sur d'éventuelles initiatives visant à promouvoir l'utilisation des TIC dans

l'artisanat, sur le soutien aux artisans existant et sur les politiques et législation en place.

Ce document est un guide destiné aux artisans, et en particulier à ceux de plus de 50 ans, afin de les informer sur :

- Les bonnes pratiques sur le plan national et les études de cas liés à l'utilisation des TIC pour soutenir toute étape de la création et du maintien d'une entreprise artisanale ;
- Le soutien existant pour les artisans, les opportunités de financement et les opportunités proposées afin d'améliorer les compétences numériques et entrepreneuriales ;
- Les politiques et législations en place sur le plan national et les défis à relever.

INTRODUCTION

La Belgique possède une tradition artisanale riche et diversifiée dans de nombreux domaines en raison de son histoire et de la division culturelle du pays en deux communautés linguistiques, la région francophone (Wallonie)

et la région néerlandophone (Flandre). Dans les deux régions, l'artisanat a joué un rôle crucial dans le développement économique.

Le patrimoine culturel de la Flandre est enrichi par l'art sophistiqué de la dentelle, principalement réalisée dans la région de Bruges. On estime que près de 47 000 dentellières existaient en Belgique au début du XXe siècle. Aujourd'hui, il n'existe pas de liste officielle des dentellières professionnelles, puisqu'il leur est difficile d'être pleinement employées dans cette activité. La région a également gagné sa popularité grâce au commerce du diamant à Anvers, où la maîtrise de la taille du diamant se combine avec une activité économique fructueuse.

D'autre part, la Wallonie offre d'autres formes traditionnelles d'artisanat. En particulier, une longue tradition de verrerie, comprenant les métiers du cristal (soufflage, tournage et gravure) qui s'exerce dans la région de Liège et de Namur où l'on trouve encore la célèbre firme du Val Saint Lambert, qui regroupe des artisans très qualifiés.

Le vitrail est également très présent en Belgique, surtout après la période Art nouveau. Beaucoup de verriers sont

toujours actifs à ce jour. Le métier traditionnel de tailleur de pierre s'épanouit dans la région de Gobertange, où une pierre blanche très calcaire est extraite et transformée par les artisans du bâtiment et les artisans d'art.

L'ancien métier de fondeurs de cloches était également profondément ancré dans la région, mais il a malheureusement disparu de Belgique après la Seconde Guerre mondiale. En revanche, le savoir-faire des forgerons est encore actif dans le petit village d'Ostiches, situé dans la province du Hainaut grâce à la confection de couteaux. A signaler également l'importance de la technique de la gravure à la main sur métal sur armurerie et coutellerie (dite aussi guilloché), qui s'est développée dans la région liégeoise au 16ème siècle et est encore enseignée de nos jours et constitue un patrimoine culturel important pour la région. La musique étant profondément ancrée dans la culture belge, la fabrication d'instruments de musique fait partie de son patrimoine artisanal et de nombreux luthiers et autres facteurs d'instruments de musique sont toujours actifs. La Belgique est le pays de l'Art Nouveau, de l'Art Déco et il faut donc mentionner la dorure, le « sgraffite », la fabrication de

meubles et plus généralement le travail du bois et du métal comme faisant partie du patrimoine du XIXe siècle.

Enfin, la Belgique possède un riche patrimoine textile et représente depuis des siècles une plaque tournante du commerce textile. De nombreux tisserands sont encore actifs aujourd'hui. Comme développé plus en détail dans la section “Politique et législation”, il est nécessaire de souligner qu'il n'y a pas de chiffres détaillés sur le nombre de professionnels de l'artisanat actifs en Belgique, ni sur ce que ce secteur représente en termes de chiffre d'affaires. Les statistiques et les chiffres disponibles incluent la bière, le chocolat et tout autre type de PME.

Selon une étude réalisée par le [Syndicat Neutre pour Indépendants \(SNI\)](#), en 2019, l'âge moyen des artisans en Belgique est plutôt élevé. En effet, 7 artisans sur 10 ont plus de 40 ans.

CRÉER UNE ENTREPRISE ARTISANALE EN BELGIQUE

Pour démarrer une entreprise artisanale en Belgique, les entrepreneurs peuvent compter sur un guide d'accompagnement étape par étape. Toutes les informations nécessaires pour atteindre cet objectif sont disponibles sur le site du SPF Economie. Le portail guide les futurs entrepreneurs, notamment en répertoriant les prérequis et formalités nécessaires à la création d'une entreprise (exigences légales, conditions de nationalité, assurances sociales, formalités d'activité). D'autres aides pour se conformer aux formalités législatives appropriées sont disponibles sur le site de [l'ONSS](#) ou sur le site de la [Sécurité sociale](#).

Un bureau d'assistance centralisé ([Les guichets d'entreprises](#)) aide les auto-entrepreneurs à faire face à toutes ces démarches, ce qui rend l'ensemble du processus assez rapide et facile par rapport à d'autres pays européens.

OBTENIR DES FINANCEMENTS ET AUTRES OUTILS DE SOUTIEN

[Flanders Innovation and Entrepreneurship](#) vise à soutenir les nouveaux entrepreneurs avec plusieurs outils. Ce point de contact pour entrepreneurs fournit des informations sur la formation, le conseil et les investissements. Il a par exemple activé le porte-monnaie électronique PME pour soutenir financièrement les entrepreneurs qui souhaitent se perfectionner et acheter certains services, comme apprendre à construire un plan de communication ou suivre une nouvelle formation. Il offre également plusieurs subventions aux entreprises qui souhaitent améliorer leurs activités de recherche et développement. Le développement des compétences informatiques n'est pas couvert par cet accompagnement.

[SmartBe](#) propose un soutien administratif, juridique, fiscal et financier et des outils de formation pour accompagner le développement de l'activité professionnelle des travailleurs indépendants. Il facilite les démarches légales des activités professionnelles dans l'industrie créative.

[HUB BRUSSELS](#) est une agence centralisatrice basée à Bruxelles qui accompagne dès le départ la création d'entreprise. Elle fournit un « Guide Business » détaillé pour démarrer ou développer une entreprise à Bruxelles ainsi que des conseils juridiques gratuits et des informations sur plusieurs programmes européens, au travers du Réseau Entreprise Europe (EEN), qui aide les entreprises européennes à innover et à se lancer sur le marché international et à trouver des partenaires.

[SDI - La Fédération des Commerçants, Artisans et Entreprises du Syndicat des Indépendants](#). Cette fédération a pour but d'identifier et d'apporter une aide aux problèmes rencontrés par les professionnels de ces secteurs. Elle vise à protéger et à développer les intérêts professionnels, économiques, sociaux et éthiques des entrepreneurs de l'artisanat, du petit et moyen commerce et de la petite et moyenne industrie. Ses membres ont également accès à d'autres services tels que l'assistance juridique et la communication.

[SNI - LE SYNDICAT NEUTRE POUR INDÉPENDANTS](#). Le SNI représente les intérêts de plus de 42.000 entrepreneurs de Belgique. Il s'agit d'un organisme autonome et partenaire des indépendants, des professions libérales et des PME qui vise

à aider les petits entrepreneurs indépendants et soutient également le travail et les droits des artisans belges, en plaidant notamment pour de meilleures conditions de travail.

Remarque : Aucune de ces organisations n'a de programmes spécifiques ciblant uniquement le SECTEUR DE L'ARTISANAT. Tous s'adressent aux auto-entrepreneurs et aux PME.

SUPPORT SPÉCIFIQUE DANS LE SECTEUR DE L'ARTISANAT

Il existe en Belgique, plusieurs organisations représentatives des artisans :

[BECRAFT](#). Becraft est une association belge spécialisée dans les métiers d'art contemporains. Leur activité est principalement basée sur la présentation des créations dans leur propre galerie à Mons. Ils sont membres du World Crafts Council Europe. Ils représentent environ 80 professionnels de l'artisanat, dont 41 membres ont plus de 50 ans. La plupart d'entre eux sont céramistes.

[UNION DES ARTISANS DU PATRIMOINE \(UAP\)](#). Cette association wallonne représente environ 85 artisans

professionnels exerçant dans le domaine du Patrimoine : menuisiers, forgerons, couvreurs, fabricants d'instruments de musique, tailleurs de pierre, menuisiers, mosaïstes, doreurs, restaurateurs de meubles.

[HANDMADE IN BRUGES](#), veut renforcer et soutenir l'artisanat traditionnel inspiré du passé et de l'avenir. Cela se fait en développant une des viviers créatifs dans la ville, en facilitant les rencontres et les croisements, et en aiguisant les compétences entrepreneuriales des créateurs d'artisanat.

[LA SPIRALE](#) - Cette petite association promeut une cinquantaine d'artisans dans plusieurs domaines des métiers d'art et organise des expositions de leur travail.

[Le Centre d'expression et de Créativité – Les Chiroux de la Province de Liège](#). Ce centre, promu par la province de Liège, organise chaque année une série de stages de formation dans le but de transmettre le savoir-faire d'experts dans des métiers en voie de disparition. Ces stages s'adressent aux professionnels mais aussi à tous ceux qui souhaitent acquérir des compétences artisanales spécifiques. En 2021, des cours ont été organisés dans les techniques de la taille douce, de la manufacture de clavecin, de la lutherie, et de la poterie.

MAD'in EUROPE. Mad'in Europe est une entreprise bruxelloise qui met en relation les professionnels européens de l'artisanat d'art et de la restauration du patrimoine avec un public international. Son objectif est d'apporter des solutions marketing aux artisans, de sensibiliser le public et de contribuer à la transmission des savoir-faire aux nouvelles générations. Son activité est principalement portée par le portail madineurope.eu.

SPF - SERVICE PUBLIC FEDERAL ECONOMIE. En 2016, ce service public national a élaboré une charte qui définit le statut des « artisans » en Belgique. (Voir ci-dessous le cadre juridique correspondant). Cette organisation s'implique dans l'organisation des initiatives suivantes dédiées à l'artisanat de Belgique :

- **LA JOURNÉE DE L'ARTISAN.** Une fois par an, depuis 2006, le SPF Economie organise une manifestation intitulée "La Journée de l'Artisan", avec le soutien du Ministère des Indépendants et des PME. Cet événement permet à de nombreux artisans de toute la Belgique d'ouvrir les portes de leurs ateliers et de démontrer leur savoir-faire au grand public. Cette initiative a pour but de mettre en valeur le travail de centaines d'artisans encore actifs dans le pays et de promouvoir leur activité. En 2020, en raison des sévères restrictions provoquées par le

Covid-19, cette journée s'est transformée en "Le Mois de l'Artisan". Les citoyens belges ont été encouragés à découvrir les artisans locaux et à acheter leurs produits en ligne, incitant ainsi également les artisans à améliorer leurs compétences numériques et à créer leur propre plateforme en ligne.

- [LA VITRINE DE L'ARTISAN](#) un concours national annuel, soutenu par le SPF Economie et d'autres partenaires publics et privés. Il est destiné à promouvoir l'artisanat belge et à inspirer les jeunes à devenir artisans. Chaque année, 10 ambassadeurs sont sélectionnés par un comité d'experts pour représenter la diversité et la qualité des activités artisanales belges.

Le [SIEP](#) a publié une intéressante liste de 40 métiers comprenant une description de chacun, des compétences/savoir-faire liés au métier, quelques interviews d'artisans ainsi que des informations utiles sur les prérequis pour apprendre le métier, les adresses pour se former et les opportunités d'affaires.

SUBSIDES ET FINANCEMENTS

[1819 - HUB BRUSSELS](#). Le 1819 est un service promu par HUB BRUSSELS. Il s'agit à la fois d'une plateforme en ligne et d'un point

d'information à la disposition de toute personne souhaitant développer ou développer une entreprise à Bruxelles. Il fournit des informations et des conseils sur les programmes existants qui soutiennent les futurs entrepreneurs. En particulier, un guide spécifique est consacré aux conseils d'insertion dans le monde de l'artisanat et il valorise également les formes existantes de subventions et d'aides financières.

[AWaP - Agence wallonne du Patrimoine.](#) - Agence wallonne du Patrimoine. L'AWaP propose de nombreuses formations dédiées au patrimoine et aux métiers liés au patrimoine. Outre les formations, sa plateforme en ligne renseigne également sur les bourses, concours et aides dédiées aux artisans ou aspirants artisans. Par exemple, une bourse spécifique est dédiée aux artisans de la restauration du bâtiment qui souhaitent développer leurs compétences au centre de l'Europe.

[PROMETHEA.](#) Prométhéa a pour vocation de développer un mécénat d'entreprise dans le domaine de la culture et du patrimoine. L'association participe notamment à l'amélioration du cadre légal et fiscal du mécénat en Belgique. Elle promeut également des services et des formations, comme « L'école du mécénat ». Aussi, Prométhéa a conclu un partenariat culturel avec une plateforme de « crowdfunding » ([Gingo](#)), une plateforme de philanthropie collaborative

qui permet aux projets de trouver des financements et de se constituer un réseau.

FORMATION ET SUPPORT DANS LES TECHNOLOGIES DIGITALES

[L'Institut wallon de Formation en Alternance et des indépendants et Petites et Moyennes Entreprises](#) (IFAPME) est très actif dans la formation des artisans. Un programme spécifique, [La Formation Artisan](#), propose des formations diplômantes dans différents secteurs : travail du cuir et des métaux, textile, métiers d'art, réparation d'instruments de musique, menuiserie, etc. Les cours ouverts à tous à partir de 18 ans, sont dispensés dans 16 centres de formation. Ces cours visent à diffuser les métiers de l'artisanat parmi les jeunes et à encourager l'entrepreneuriat. L'Institut est également impliqué dans plusieurs projets qui soutiennent l'acquisition de compétences numériques et entrepreneuriales, dont les projets [“Start Digital”](#) et [“STARTCRAFT”](#) (Craft Entrepreneurship Training). Cependant, ceux-ci ne sont pas spécifiquement destinés à un public de plus de 50 ans.

[Centre des métiers du patrimoine - la Paix-Dieu](#). Ce Centre a pour vocation de conserver et de transmettre les savoirs et savoir-faire dans le domaine du patrimoine architectural et du bâti ancien. Diverses activités de formation sont organisées pour un large public, allant des plus jeunes aux plus âgés, et dispensées par des artisans professionnels et des spécialistes de différentes matières. Ce centre de formation dépend de l'AWAP, avec le Pole de la Pierre,, autre centre spécialisé dans les métiers de la pierre et dispensant des cours.

[Le EPF - SFPME \(centre de formation de métiers\)](#) est un centre de formation basé à Bruxelles. Parmi une série de cours visant le développement des compétences artisanales, le programme ["Passeport réussite"](#) est spécifiquement conçu pour améliorer les compétences entrepreneuriales. Plusieurs cours sont également offerts pour améliorer les compétences numériques de l'entrepreneur dans le domaine du [marketing et des médias sociaux](#). Aucune formation spécifique n'est dispensée aux professionnels du vieillissement.

Il existe également des centres locaux qui promeuvent les activités de formation et sont également actifs dans le numérique. Par exemple, le [KantCentrum](#) de Bruges abrite un musée dédié à l'artisanat de la dentelle. Il propose des cours de dentelle de

courte et longue durée et des ateliers de dentelle pour tout âge. Un atelier spécifique apprend à [dessiner des motifs avec l'ordinateur](#). La majorité des artisans du Centre sont des femmes de plus de 50 ans qui le pratiquent comme passe-temps car il n'y a plus à ce jour de dentellières professionnelles. Pendant la pandémie, KantCentrum s'est appuyé sur ses compétences numériques pour promouvoir les cours en ligne. Enfin, le nouveau Musée de la Dentelle présente également des installations interactives et multimédias.

[Digital Wallonia](#) soutient et promeut les initiatives axées sur le développement des compétences numériques en Région wallonne à travers plusieurs projets, tels que les projets Transformation numérique des entreprises et Commerce numérique 2021.

[BeCode](#), est une organisation basée à Bruxelles avec des campus à Liège, Charleroi et Anvers. Elle propose plusieurs formations dans les compétences numériques à des fins professionnelles. Les cours s'adressent aussi bien aux jeunes qu'aux plus âgés. BeCode a mené plusieurs projets axés sur la digitalisation pour des entrepreneurs seniors :

- [EUnitedWeCode](#) est un projet financé par Erasmus + en 2019, qui vise à assurer l'accès au monde numérique pour tous, en se concentrant sur l'éducation des adultes et les compétences numériques.
- [Learning2gether](#) est également un projet financé par Erasmus + qui vise à combler le fossé intergénérationnel des connaissances entre les jeunes et les travailleurs âgés des PME. Une plateforme d'apprentissage en ligne permet aux deux parties de partager leurs compétences générales et leurs compétences numériques. Ce projet s'adresse aux travailleurs des PME de plus de 50 ans et aux jeunes NEET (Pas dans l'éducation, l'emploi ou la formation) de moins de 25 ans (projet en cours en 2021 - partenaires de Belgique, Bulgarie, Espagne, Islande).

POLITIQUE ET LÉGISLATION

Depuis 2016, la Belgique a défini un cadre légal pour le « [statut de l'artisan](#) » (loi du 19 mars 2014). La Belgique reconnaît officiellement le statut d'artisan par l'intermédiaire de la Commission Artisans du SPF Economie. Selon la loi belge, un artisan est « une personne physique ou morale active dans la

production, la transformation, la réparation, la restauration d'objets ou la prestation de services, dont les activités ont un caractère essentiellement manuel, développant un certain savoir-faire basé sur qualité, tradition, création ou innovation ».

Le produit artisanal doit reposer sur au moins l'un des critères listés ci-dessous :

- Les qualités intrinsèques du produit (composants, matières premières)
- Le processus de fabrication. Le produit doit être le résultat d'une transformation, d'une réparation ou d'une restauration, et ces activités doivent avoir des aspects essentiellement manuels, un caractère authentique, développant un certain savoir-faire axé sur la qualité, la tradition, la création ou l'innovation.
- Nature ou qualité des ingrédients/composants et notamment des principaux ingrédients/composants ou caractéristiques du produit final.
- Fabrication artisanale voire très artisanale.

La certification couvre tous les secteurs de l'artisanat : bois, métal, céramique, artisanat du bâtiment, alimentation, instruments de musique, mode, santé et beauté, vin et autres alcools.

Pour demander une reconnaissance légale, certaines conditions sont requises. Comme tout autre entrepreneur, l'artisan doit être inscrit à la Banque-Carrefour des Entreprises (BCE), avoir moins de 20 salariés et répondre à la qualification légale d'activité artisanale.

Cette reconnaissance confirme l'authenticité de l'activité, l'aspect manuel du travail et le savoir-faire artisanal. Le SPF offre une plus grande visibilité aux professionnels ayant obtenu la reconnaissance. Le label Artisanat Certifié est valable pour une durée de 6 ans et il représente un véritable atout commercial pour les artisans reconnus, une garantie de leur savoir-faire et des caractéristiques de leur activité. Cependant, il ne fournit AUCUN avantage fiscal (TVA) ni accès à des services particuliers.

Selon les dernières données recueillies par le SPF Economie, au 14 septembre 2021, il y avait 1835 artisans actifs reconnus en Belgique ([voir la liste](#)). La Flandre occidentale, la Flandre orientale, Anvers, Liège et Namur sont les provinces qui comptent le plus de professionnels de l'artisanat.

La grande majorité des artisans reconnus sont des micro-entreprises de moins de 5 salariés (1 307 soit 91 % du total). Le statut d'entreprise individuelle (ou personne physique) est

privilegié par la majorité des artisans (958, soit 66,7% du total). La quasi-totalité des sociétés (ou personnes morales) sont des SARL, au nombre de 396 (82,8% des sociétés). La majorité des artisans sont des hommes (887 soit 61,8% du total). Les secteurs économiques comptant les artisans les plus reconnus sont : les produits alimentaires (399), l'ameublement et la décoration intérieure (219), le bois (195), le textile (177), le luxe (138) et la construction (119).

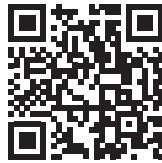
Cependant, il est essentiel de souligner une fois de plus qu'il n'est pas possible d'avoir une connaissance exacte de tous les artisans existants et actifs de Belgique, car le nombre d'artisans inscrits ne correspond pas à leur présence réelle sur le territoire.

Remarque : La recherche menée n'a pas permis d'identifier en Belgique de mesures spécifiques visant la valorisation des artisans plus âgés par rapport aux jeunes.

Défis

Certains des défis potentiels pour les artisans belges peuvent être liés à la législation en vigueur sur le plan national. En effet, la loi instituant un « label artisan » et un cadre juridique pour les artisans n'est entrée en vigueur que récemment et impose le respect de plusieurs critères. Le « label » peut être demandé par les artisans professionnels sur la

base du volontariat, il n'est pas obligatoire. De nombreux professionnels n'ont pas encore entamé le processus de certification, notamment parce que les avantages qu'il présente ne sont pas suffisamment clairs ou tangibles. Certains organismes (SNI) poussent à réduire le taux de TVA pour les artisans certifiés. De plus, de nombreux artisans belges ont du mal à vivre uniquement de cette activité et à exercer ce métier en complément. Cela ne les encourage pas à avoir un « statut certifié».



www.madineurope.eu/fr-craft50plus